

MAROC BANK AL-MAGHRIB

Communication du Gouverneur de la banque centrale lors du point de presse du mardi 14 mars 2006

Je ne vous encombrerai ni de chiffres, ni de données détaillées. Vous êtes tous des spécialistes du suivi de la situation économique et financière du pays ; et à ce titre, vous avez suivi, dans différents forums, toutes les données concernant l'économie et les finances du pays, que ça soit au titre du plan, de la loi de finance, ou au sein du Parlement.

Je vais simplement planter le décor de cet environnement dans lequel la banque centrale est appelée à intervenir.

Cet environnement est d'abord marqué, je le pense personnellement, par la maîtrise de la stabilité des équilibres macro-économiques. Nous avons une inflation maîtrisée avec un taux de 1,5% l'année dernière, et de 1% cette année.

Même l'indice de l'inflation sous-jacente, que nous avons commencé à calculer en tant que Banque centrale, confirme un taux de 1,3% l'année dernière, et de 1,5% cette année. L'inflation sous-jacente, est l'indice qui essaye de mettre de côté les éléments volatiles, notamment les produits agricoles et l'énergie, mais c'est tout de même un indice que beaucoup de pays calculent et nous avons commencé également à nous y référer et même à le publier. Le Maroc connaît donc une maîtrise de l'inflation. Nul ne peut le nier.

Deuxièmement, le compte courant de la balance des paiements enregistre un excédent et les avoirs extérieurs un renforcement. Nous avons clôturé l'année 2005 à plus de 165 milliards de dirhams de réserves de change.

Pour le ministre que j'ai été, et qui a vécu, dans les années 80, une situation de deux mois et demi d'arriérés de paiements extérieurs, pouvoir affirmer aujourd'hui que nous possédons 165 milliards de réserve de change et que cela représente pratiquement 11 mois d'importations, signifie que le Maroc a parcouru, depuis 20 ans, un long chemin qui lui fait oublier, je dirai, des périodes sombres.

De la même manière, le déficit du budget a pu être financé sans pression sur les taux. Bien au contraire, le mouvement des taux a continué sa tendance à la baisse. Je reviendrai d'ailleurs tout à l'heure, sur la politique budgétaire quand j'attaquerai la politique monétaire.

Je dirai, enfin, que nous connaissons une accélération de l'investissement public. Et il faut souligner à cet égard le rôle central et stratégique joué par le fond Hassan II. Nous remarquons son intervention dans le cadre des infrastructures (les autoroutes, les ports comme le projet Tanger-Med). Nous le voyons dans le cadre du logement social, et également dans des projets structurants comme l'aménagement des deux rives du Bouregreg. Cette initiative du fond, joue le rôle de levier qu'il faut souligner.

Il faut également souligner, de façon positive, la poursuite des réformes structurelles et des progrès au niveau de la gouvernance, notamment l'effort réalisé dans le cadre de la modernisation du secteur public. Des efforts indéniables sont effectués avec une volonté de sortir des sentiers battus. Bien sûr, le passage d'un système à un autre ne se fait pas comme *si on mettait un train sur les rails* ; il y a toujours des problèmes et des difficultés, mais l'effort est là, prouvant la volonté de s'acheminer vers la bonne gouvernance.

Je soulignerai également l'effort réalisé dans le sens de l'amélioration de l'environnement de l'investissement : la commission des investissements, les CRI, la mise en œuvre de la mise à niveau des entreprises, les fonds de soutien financier des entreprises et, bien sûr pour un secteur particulier, celui des exportations, il y a eu tout récemment ce qu'on a appelé le plan émergence que nous avons examiné et dont nous pouvons parler tout à l'heure si vous le souhaitez.

Sur le plan social, il y a l'INDH et nous estimons que cette initiative constitue un projet de société visant l'insertion de tout un chacun dans la société marocaine ainsi que l'élargissement de la base de cette société. Nous voulons à cet égard que la classe moyenne puisse être le soutien et le socle de ce pays. L'objectif est par conséquent la lutte contre la précarité, la lutte contre la pauvreté, contre le chômage, et contre l'exclusion.

De tels projets ne peuvent évidemment, être envisagés et réussis que dans le moyen ou le long terme, et avec des actions et des programmes de long cours, qui mettent tous les moyens de leur côté pour pouvoir réussir les objectifs assignés.

La mise en œuvre de l'AMO constitue une autre avancée sociale, comme le développement important enregistré par le micro-crédit qui a permis au Maroc d'être primé au niveau des Nations Unies comme étant une des premières réussites en la matière.

Il y a également toute la réflexion qui a été menée en matière de réforme des fonds de pension ; je pense que cela est terriblement important et que cela passe un peu inaperçu. Mais en tant que personne ayant présidé aux destinées de la CIMR pendant quelques mois et mené la réforme de cette institution, je peux affirmer que c'est un chantier important parce que, en plus, du fait qu'il concerne bien sûr le problème des équilibres de ces fonds, il a trait également au problème de l'épargne à long terme dans le pays et qui est un sujet crucial.

J'ajouterai un dernier point pour clore la description de ce décor, c'est tout l'approfondissement du débat public sur les défis posés par l'économie marocaine. Je pense bien sûr, au Rapport des 50 ans de développement humain et je dirai que j'ai été très surpris que cela n'ait pas donné lieu à un débat fondamental dans ce pays. Voilà un effort qui a été fait par des équipes multidisciplinaires d'horizons et d'idées politiques personnelles très différentes mais qui malheureusement n'a pas donné lieu à un débat qui aurait pu être très enrichissant. En tout cas, pour Bank Al-Maghrib, j'ai convenu avec le président que nous puissions les recevoir, au moins en

ce qui concerne les aspects économiques, financiers et sociaux de façon à ce que Bank Al-Maghrib puisse apporter sa contribution à la réflexion.

Et il y a également le rapport qui a été fait sur le memorandum économique de la Banque Mondiale et qui est un peu passé inaperçu. Je n'ai pas lu en effet beaucoup de commentaires au niveau de la presse. Bank Al-Maghrib y a travaillé de manière approfondie avec le Ministère des Finances de façon à répondre aux données contenues dans ce rapport, de la même manière qu'il y a eu le plan émergence en ce qui concerne le secteur des exportations et la position compétitive du Maroc dans les exportations.

Voilà mes remarques préliminaires sur le contexte.

Alors que faisons-nous à Bank Al-Maghrib ?

Que faisons-nous dans ce cadre économique et financier, dans cet environnement de plus en plus tourné vers l'extérieur : accords avec la commission européenne, avec les USA, la Turquie, les pays du pourtour méditerranéen (Egypte, Jordanie, Tunisie etc. ...) Et nous seront contraints d'évoquer d'autres ouvertures. Tout cela nous interpelle d'autant plus que cette année, il y a eu la publication, le 20 février dernier, de textes importants : les nouveaux statuts de Bank Al-Maghrib et la nouvelle loi bancaire. Les statuts constituent une évolution fondamentale dans la mise à niveau de Bank Al-Maghrib avec les normes internationales les plus avancées. Ceci est dû au courage du gouvernement en réponse au « vœu » et à la volonté de Sa Majesté qui ont fait que ces textes ont pu voir le jour dans des délais très rapprochés. Et je remercie, ici, le Ministre des Finances qui a été le défenseur de ces textes au niveau du Parlement et qui nous a défendu à la fois devant la commission et devant la plénière jusqu'à l'adoption des textes et leur promulgation.

Que disent ces textes ?

Le texte portant statut de Bank Al-Maghrib lui confère l'indépendance quasi-totale pour mener ses missions fondamentales. Cela veut dire qu'il nous fixe une première mission fondamentale qui est la stabilité des prix et donc la lutte contre l'inflation. La BCE a le même objectif que nous. En revanche, la FED vise à la fois la stabilité des prix et le soutien de l'activité économique. Nous, nous avons opté pour la stabilité des prix et pour la lutte contre l'inflation. Et ce, parce que nous avons estimé que c'est une mission fondamentale et c'est la contribution essentielle de la Banque Centrale à la croissance économique et à la lutte contre le chômage. Parce que si nous stabilisons les prix, s'il n'y a pas d'inflation, tout un chacun, qu'il soit l'investisseur, l'épargnant, l'opérateur économique, peut faire ses calculs et ses anticipations sans avoir à être sous la menace de l'inflation qui peut véritablement remettre en cause toutes les projections. C'est notre contribution fondamentale, elle est clairement définie et le texte nous a donné l'indépendance totale de le faire.

Quelles conséquences ?

La première conséquence est visible au niveau du conseil de la Banque, qui va devoir définir cette politique monétaire, définir les instruments à mettre en œuvre, justifier les objectifs qu'il a ciblés, mais en même temps argumenter, expliquer les résultats obtenus.

Alors vous allez me dire cette indépendance est sanctionnée par quoi ? Et bien, dans tous les pays du monde, la Banque Centrale ne tire la légitimité de son indépendance que de sa crédibilité. Il faut absolument que la Banque Centrale soit totalement crédible. Et pour cela, elle est obligée précisément de s'ouvrir, d'expliquer et -pour pouvoir ne pas se tromper- d'approfondir, d'élargir le dialogue, la concertation et d'écouter. Et c'est ce que nous avons déjà commencé à faire avant même la promulgation de la loi. Nous communiquons avec la presse, mais aussi avec tous les opérateurs économiques.

Et je dirai même plus, pas uniquement au niveau central mais également au niveau régional. Dans notre organisation interne, il y a pratiquement deux ans, lorsque nous avons adopté notre nouvel organigramme, nous nous sommes préparés en créant une direction du réseau et des relations avec les entreprises qui devra assurer une présence de place, c'est-à-dire que la Banque Centrale aura une présence régionale et essaiera de jouer un rôle de coordination, je dirai de catalyseur au niveau régional entre les différents opérateurs économiques de façon à ce qu'elle puisse suivre, apprécier la conjoncture économique et faire remonter l'information la plus fiable vers le central, et de manière, précisément, à ce que notre politique monétaire tienne compte de tous ces éléments.

Le dialogue, bien sûr, se fait également avec le Gouvernement. Il ne faut pas oublier qu'aussi bien dans les anciens textes que dans les nouveaux, nous demeurons conseiller financier du Gouvernement. Et à ce titre, nous rédigeons chaque fin d'année une lettre au Gouvernement qui définit les objectifs de la politique monétaire, et dans laquelle nous annonçons au Gouvernement nos objectifs et donnons l'appréciation de Bank Al-Maghrib sur l'environnement global, économique et financier du pays.

Dans un futur proche, nous allons approfondir notre volonté de dialogue, cette fois-ci avec les parlementaires et les représentants de la nation. Nous préparons l'organisation de portes ouvertes en direction du Parlement et, dans ce cadre, nous finalisons un film sur les missions de la Banque Centrale, non pas dans l'objectif de les vulgariser mais de les expliquer tout en essayant de nous mettre à la portée des gens qui ne sont pas tous les jours au fait des aspects monétaires.

Donc dialogue avec les opérateurs au niveau central et régional, le Gouvernement, le Parlement, la presse, et l'extérieur, car nous sommes obligés de légitimer cette indépendance par la crédibilité de la Banque Centrale.

Cette indépendance se retrouve aussi au niveau de la composition du Conseil où ne siègent plus de représentants de l'administration. Le seul représentant est le Directeur du Trésor – pour que nous puissions nous-mêmes avoir les éléments d'information sur la perception du Gouvernement – qui d'ailleurs ne participe pas au vote lorsqu'il s'agit de questions monétaires.

Donc vous voyez toute l'indépendance donnée à la Banque Centrale afin qu'elle puisse remplir sa mission fondamentale et avoir cette crédibilité, cette légitimité d'indépendance à travers la crédibilité qu'elle se doit d'asseoir vis-à-vis de tous ses interlocuteurs.

Bien évidemment, nous nous sommes également préparés en interne. Sur le plan organisationnel, je vous ai cité le réseau et les relations avec les entreprises. Sur le plan conceptuel, nous sommes en train d'affiner tous nos instruments d'analyse et d'anticipation : sur l'inflation, nous allons construire – en interne – un indice d'inflation sous-jacente, nous allons également élaborer une base de données financière. D'ailleurs, dans cette optique, nous avons signé une convention de partenariat avec le HCP et, évidemment, le dialogue est permanent avec le Ministère des Finances.

Nous allons devoir suivre de près la conjoncture. Et définir parallèlement la norme monétaire que nous allons fixer. Jusqu'à présent, nous avons travaillé sur M1 et, depuis un an, nous ciblons M3. Néanmoins nous nous interrogeons, parce que dans le cadre des régimes de taux de change fixe comme c'est le cas au Maroc, il existe toujours un hiatus entre l'objectif que nous nous sommes fixé et les résultats auxquels nous parvenons car nous subissons l'entrée des avoirs extérieurs sans avoir de prise sur cette donnée. Quand vous êtes dans le cadre d'un autre régime de change, l'objectif est de viser peut être le taux de change. D'autres, comme la BCE, visent l'inflation. Et bien, pour le moment, nous travaillons sur un objectif M3.

Pour 2006, compte tenu de l'évolution du PIB non agricole et de l'inflation prévisible, nous situons cet objectif monétaire autour de 7,5% – 8,5%.

Bien sûr nous suivons de façon mensuelle et trimestrielle, les évolutions, mais au cours de ces dernières années, depuis 1999 plus exactement, le Maroc a vécu sous la pression d'une sur-liquidité. Cette sur-liquidité, que nous avons gérée a fait que nous sommes arrivés à des chiffres qui ont dépassé la norme, mais nous l'avons expliqué parce que il y a eu énormément de préférence pour la constitution d'actifs financiers.

Une politique monétaire, une fois son objectif défini, et ses instruments mis à niveau, doit être transmise. Notre rôle est donc de veiller à la bonne transmission de la politique monétaire.

Dès que j'ai assumé la responsabilité de cette institution, j'ai fait part au groupement professionnel des banques de mon insatisfaction quant à la transmission de la politique monétaire, principalement en ce qui concerne la petite et moyenne entreprise. On ne peut pas voir d'un côté des taux appliqués à la grande entreprise proches du taux de base de la Banque centrale et, du côté des PME, avoir des taux à deux chiffres. A ce titre, nous avons demandé à ce qu'il y ait une réflexion globale sur la PME ; pas seulement au niveau du crédit mais également au niveau de tous les instruments, que ce soit l'instrument du capital- risque ou l'instrument de garantie pour lesquels nous avons réalisé des progrès.

Certains, parmi vous, m'ont attribué la responsabilité du report du séminaire sur la PME. D'abord, je tiens à préciser que j'en suis l'initiateur ; c'est moi-même qui ai demandé au GPBM l'organisation de ce séminaire. Par ailleurs, bien au contraire, je n'ai pas retardé cette manifestation. Elle devait se tenir en octobre de l'année dernière mais, à l'évidence, une telle action a besoin d'être soigneusement préparée. Nous n'allons pas faire un séminaire pour le plaisir de le faire. Il faut, à mon avis, que le dialogue soit fondé et que par conséquent, nous puissions dire des choses fiables, valables à nos interlocuteurs et nous sommes en train de nous organiser pour juin.

Nous préparons parallèlement d'autres aspects importants. Je suis président de Dar Addamane qui est une institution de garantie faite pour les MRE mais qui a élargi son action à l'ensemble des investissements. Nous travaillons afin de restructurer l'ensemble du système de garantie dans le pays et d'en faire par conséquent un élément important d'appui à la PME.

Par ailleurs, nous avons demandé aux banques un système de notation ; parce que les banques nous disent qu'elles manquent d'informations financières fiables et qu'elles ont par conséquent un problème de risque important qui engendre une prime de risque conséquente. Il faut appréhender le problème des garanties et il faut parallèlement étudier le problème des risques et c'est pour cela que nous avons engagé le système bancaire à une notation de sa clientèle et un scoring de sa clientèle de façon à ce que nous puissions nous-même savoir si cette prime de risque est justifiée : totalement justifiée ou partiellement justifiée. Nous sommes, d'ailleurs, en train de préparer tout ce travail. Et nous allons plus loin, parce que je suis échaudé quand je vois dans les rapports extérieurs qu'il y a une difficulté d'accès de la PME au crédit. J'ai été moi-même président de banque et je sais comment cela s'effectue. Les banques gagnent leur argent en offrant des crédits à la clientèle et je peux vous assurer qu'il existe des PME qui sont totalement performantes et pour lesquelles les banques entrent en concurrence. Ceci dit, il y a vraisemblablement aussi des exagérations. C'est pour cela que nous sommes en train de faire un travail en profondeur sur la PME, à l'initiative de Bank Al-Maghrib, vis-à-vis du système bancaire, de façon à ce que nous puissions examiner ce tissu économique du pays et étudier si la transmission de la politique monétaire que mène la banque centrale, et qui a pour objectif de continuer le mouvement de baisse des taux, profite ou non à la PME. Et surtout déterminer pourquoi et trouver les solutions à y apporter. Et à ce titre là, nous avons, comme je l'ai dit toute à l'heure, ouvert le dialogue avec les représentants de la PME.

J'ai reçu le président de la fédération de la PME et je lui ai dit « si vous voulez que BAM vous appuie, il faut que, de votre côté, vous ayez une nouvelle approche, un nouveau langage. Engagez vos adhérents à plus de transparence financière » et j'ai utilisé la formule « le temps où il y avait les trois bilans, le bilan fiscal, le bilan bancaire et le bilan réel est dépassé. « Si vous voulez que nous travaillions dans les règles, il faut que vous ayez une transparence financière ». Et je commence à voir la pédagogie et le dialogue porter. J'ai été très heureusement surpris en lisant que le président de la fédération reprend ces termes vis-à-vis de ses adhérents. D'ailleurs, je le reçois demain et je vais essayer de parler plus précisément de tout ce que nous faisons en faveur de la PME pour nous assurer que la transmission de la politique monétaire se fait au niveau de cette catégorie d'entreprises. C'est ainsi que nous pourrions avancer. Mais une politique monétaire, même si vous définissez son objectif, même si vous avez les instruments d'analyse et

d'anticipation, même si vous avez un dialogue ouvert pour analyser l'efficacité des canaux de transmission et leur amélioration, ne peut se faire sans une politique budgétaire rigoureuse et sans un régime de change adéquat. C'est le triplet où chacun a sa responsabilité. C'est pour cela qu'il est important que la viabilité de l'équilibre budgétaire soit une viabilité à moyen terme.

Nous sommes sous un régime de change fixe et toutes les analyses que nous avons faites en interne à BAM avec les organisations internationales ont montré que le dirham n'est pas désaligné. La preuve en est donnée par les taux d'inflation que réalise le Maroc. Ce sont des taux d'inflation qui sont encore meilleurs que ce qui se fait à l'extérieur. Mais le Maroc s'ouvre, et est en train d'éliminer ses barrières douanières. Par conséquent, il faut évoluer et la plupart des pays qui ont évolué vers un régime de change flexible l'ont fait dans des situations de crise. Or, ce que nous souhaitons pour notre pays, c'est ne pas le faire dans une situation de crise. C'est au contraire, de prendre les devants et d'aller progressivement vers un système de change flexible. Nous l'envisageons dans le moyen terme. Nous y travaillons dans cette optique, mais cela ne signifie pas que c'est la panacée. Certains pays qui se sont orientés vers les régimes de change flexibles n'ont pas réussi avec ce système. D'autant plus que notre régime à nous a permis au Maroc de maîtriser l'inflation et de contribuer au développement économique et financier du pays. Mais, évidemment, plus vous vous ouvrez, plus vous appelez les capitaux extérieurs, plus les capitaux extérieurs peuvent être volatiles, plus il faut avoir des conditions au niveau des régimes de change qui peuvent contrecarrer des situations analogues. Et c'est pour cela que l'évolution doit se faire progressivement.

Donc, politique monétaire, politique budgétaire, politique de change. Et je crois que comme cela le Maroc peut être au diapason de ce qui se fait au plan international. Je peux vous assurer que nous n'avons pas à rougir de tous ces résultats dans nos discussions avec les organisations internationales. C'est un des éléments qui ont fait que le Maroc a pu améliorer sa notation sur le plan extérieur. Je crois que j'ai assez parlé de la politique monétaire et je me réserverai pour vos questions.

La deuxième loi a élargi le domaine d'intervention de BAM sur le plan de la supervision bancaire, puisqu'elle nous a conféré le contrôle de la CDG, des services financiers des postes, des micro-crédits, des banques off shore et de la CCG. Nous nous y sommes également préparés, à la fois sur le plan des moyens humains et logistiques mais également en collaboration étroite avec le GPBM et le système financier et bancaire. Cela fait presque un an et demi ou deux ans que nous sommes en discussion avec tous ces nouveaux « assujettis », si je peux appliquer ce terme, pour élaborer à la fois le reporting, le système comptable, le système de contrôle interne, tous les éléments qui peuvent leur permettre d'être tout de suite conformes aux règles au titre de la réglementation bancaire. Parallèlement, nous préparons notre système bancaire à être au diapason international, c'est-à-dire, qu'en juin 2007, le système bancaire marocain pourra effectuer le reporting au titre de Bâle II. Je vous rappelle que Bâle II est un forum qui définit les règles d'une bonne gouvernance bancaire, d'une maîtrise des risques bancaires afin d'éviter les crises bancaires et de ne pas porter atteinte au développement économique et social du pays. Nous préparons nos banques, et je peux affirmer qu'elles sont prêtes, puisque les étapes sont pratiquement définies et je suis persuadé qu'en juin 2007, les banques marocaines feront le reporting au titre de Bâle II selon la norme standard (la première norme). Nous allons parallèlement préparer notre système bancaire à 2010, c'est-à-dire au titre de la notation interne. C'est en ce sens que j'ai auparavant précisé que nous avons demandé au système bancaire de commencer sa notation interne de la clientèle,

Cette préparation de notre système bancaire est accompagnée d'une mise à niveau totale où nous avons essayé de focaliser d'abord sur tout ce qui est en relation avec la prévention de crise, surtout le système de mise en place de prévention de crise, de façon à éviter à notre pays des soubresauts, même au titre des établissements secondaires. C'est pour cela que dans le cadre de cette mise à niveau, le Maroc s'était soumis en 2001 au FSAT c'est-à-dire le contrôle du système bancaire et financier par la banque mondiale et le FMI. Ce système pose un certain nombre de principes, et nous ne sommes pas les seuls à être concernés. Il y a à travers le monde presque 100 pays qui sont soumis aux programmes d'évaluation du secteur bancaire et financier, y compris les pays développés : le Japon, l'Allemagne, la France, ainsi que d'autres pays développés. Le Maroc s'y est mis assez tôt et la moitié des critères sont remplis par notre pays. Concernant les autres critères, nous sommes en train de nous y conformer, et le Maroc sera au rendez-vous. Parmi les points qu'ils ont évoqués figure celui de l'absence de risques à court terme pour le système bancaire marocain sauf en ce qui concerne les banques publiques. Et c'est pour cela que nous avons consacré les années 2004/2005 à la mise à niveau du secteur public bancaire marocain. Vous avez suivi la mise à niveau de la BNDE, et celle du CIH. Nous sommes en train également de mettre en place toute la mise à niveau de la Caisse de crédit agricole et nous réfléchissons aussi au Fonds d'Équipement Communal et à la CCG. Nous réfléchissons également à la poste : quel est son devenir et celui des services financiers de la poste ? Tout cela de façon à ce que le système bancaire public soit également mis à niveau et se conforme aux règles prudentielles internes et même internationales ; qu'il soit au diapason et qu'il n'y ait pas d'exemption donnée à quelconque, quel qu'il soit. D'ailleurs, pour la crédibilité de la banque centrale, dans le cadre de la supervision du secteur bancaire, nous avons exigé les mêmes règles de l'actionnaire de référence qui est l'Etat ou des établissements publics, dans les mêmes conditions que l'actionnaire privé. Et vous avez noté dans la loi de finance 2006 que nous avons exigé qu'il y ait 1 milliard de dirhams d'inscrit au titre du Crédit agricole dans le cadre du renforcement du capital. Nous avons également travaillé pour l'ouverture de son capital à d'autres actionnaires de référence de façon à ce que le système bancaire public marocain soit au diapason au plan des règles au même titre que le secteur privé. Cette supervision nous impose également un suivi, et ce suivi nous l'avons assuré au niveau des mises en places des contrôles internes, au sein des banques, au niveau également du devoir de vigilance de suivi de la clientèle, au niveau bien sûr de ce que nous sommes en train de préparer et qui est un chantier énorme qui demandera du temps, à savoir : l'introduction des normes d'IFRS ; c'est-à-dire les normes de comptabilité les plus avancées au plan international. Nous avons commencé aujourd'hui à effectuer des simulations.

Je peux vous assurer, nous discutons avec les organisations internationales, nous avons les rapports sur les autres pays – nous pouvons être fiers du système bancaire et financier marocain. Il est en avance sur l'ensemble des systèmes bancaires de la région. Je peux le dire en toute objectivité sur la base de l'examen des rapports que nous avons. Un indice révélateur à ce titre : en juin de l'année dernière j'ai été à la réunion des banques centrales arabes où j'ai exposé les nouveautés du texte sur l'indépendance de la banque centrale, et j'ai été assailli de questions par mes collègues qui m'ont demandé si le Maroc est arrivé à ce niveau là. J'ai répondu que le Maroc est effectivement à ce point là, et mes collègues m'ont demandé mon intervention afin de pouvoir faire connaître à leurs dirigeants l'avancée du Maroc. Et je peux vous assurer que sur le plan de la région du Maghreb arabe, il y a certains qui m'ont contacté pour me dire « on a passé un texte semblable » parce qu'on leur a dit voilà ce que le Maroc est en train de faire.

Donc, supervision bancaire : deuxième responsabilité de la banque centrale.

Troisième responsabilité : la supervision des systèmes de paiement. Nous avons la responsabilité bien sûr de réguler, de contrôler et de suivre les systèmes de paiement. Dans ce domaine, nous avons pris plusieurs directions. Concernant la circulation fiduciaire, nous avons mis en place un conseil contre le faux monnayage. Et nous avons élaboré un décret, qui est maintenant en discussion, afin d'institutionnaliser ce comité qui travaille déjà dans les faits et qui est composé des représentants de tous les pôles concernés pour suivre le faux monnayage et la falsification au Maroc.

De la même manière, nous sommes en train de préparer maintenant la mise en place de la compensation électronique, qui est déjà effective à Casablanca, et qu'il faut généraliser aux autres régions. Il faut également dématérialiser le chèque. Autant de réformes qui sont fondamentales.

Dans le même sens, nous avons travaillé à la sensibilisation des opérateurs à travers l'organisation de deux campagnes que vous avez suivies, et je vous remercie car elles ont été très bien couvertes, sur les chèques et sur les cartes de crédit. Nous allons mettre en place un système pour le règlement des gros montants en temps réel, ce qu'on appelle le RTGS, en collaboration avec le système bancaire.

Je n'entrerai pas dans tous les détails de nos missions. J'ai essayé d'évoquer avec vous les plus essentielles. Et je vais vous laisser le soin de m'interroger.

Je vous dirais simplement une chose, c'est que dans cette institution, nous avons essayé, avant de donner la leçon à d'autres, de nous la donner à nous-mêmes. J'ai abordé, lors de la précédente rencontre avec vous, le plan stratégique 2004-2006. Nous préparons déjà le plan stratégique 2007-2009.

Quelles sont les priorités ? Qu'est ce que nous allons faire ? Parce que, déjà, nous avons dans le cadre actuel, au niveau du système de paiement, externalisé certaines activités. Nous avons maintenant le centre du tri privé que nous avons encadré, pour lequel il y a un cahier des charges, une réglementation.

Le Maroc doit être au diapason parce que nous approchons l'ouverture totale de l'économie sur l'extérieur. Le Maroc ne doit pas, à mon avis, rater son insertion à l'économie mondiale. Elle est très importante. La situation est là, et il vaut mieux monter dans train et en tirer le plus de bénéfices possibles. Je crois que nous pouvons réussir. Nous ne sommes pas un pays qui bénéficie de l'énergie ou autre. C'est par la rigueur, c'est par le fait de nous remettre en cause de façon permanente, de savoir évaluer et d'être assez courageux pour dire : je me suis trompé, et voilà pourquoi je me suis trompé, voilà ce que je dois améliorer. Tout un chacun dans son domaine de responsabilité se doit de respecter cette éthique, de respecter cette rigueur, de respecter cette réflexion en profondeur que le Maroc doit mener, mais évidemment dans la concertation la plus totale.

Je crois qu'il faut d'abord imposer une circulation de l'information, qu'il n'y ait pas de rétention de l'information, que les gens puissent être informés le plus valablement. Nous songeons, en ce sens, à publier notre système de cotation, notre panier ; il n'y a plus de sujet tabou. Nous sommes en train de mener les réflexions pour étudier les mesures dans le cadre du régime de change que nous pouvons prendre tout de suite pour préparer le terrain. Tout cela avec la conviction que ce pays a un défi à relever et je peux vous assurer qu'il a tous les atouts pour pouvoir, non pas tout réussir, mais au moins réussir avec le moins de difficultés possibles. Je suis persuadé que c'est la rigueur, la réflexion, la concertation et la remise en cause de façon permanente qui nous permettront de dépasser ces difficultés et pouvoir nous insérer harmonieusement dans le cadre de l'économie mondiale et dans le cadre de notre pourtour proche.